





Enquête Covid-19 Industrie (ECI) Rapport



Novembre 2020

EQUIPE DE DIRECTION

Babacar NDIR Directeur Général

Allé Nar DIOP Directeur Général Adjoint

Mbaye FAYE Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale

Maxime Bruno NAGNONHOU Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles

Ramlatou DIALLO Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture

EQUIPE DE REDACTION

Maxime Bruno NAGNONHOU, Ramlatou DIALLO, Mamadou THIOUB, Muhamed NDIAYE, Ibrahima Sory DIALLO, Ousmane DIOUF, Abdourahmane SY

EQUIPE DES CHARGES DE RELATION AUPRES DES ENTREPRISES

Amina SAMB, Awa SEYDI, Fatoumata YADE, Nafy KANOUTE, Sylvie Birame Djiguène SARR, Amadou SALL, Birama MBAYE, Ibrahima BA, Mbaye NDIONE, Saidou Gallé NDIAYE.

Avant-propos

La nouvelle maladie à coronavirus (Covid-19) s'est vite propagée dans le reste du monde à la suite de son apparition en décembre 2019 dans la ville de Wuhan en Chine. Le Gouvernement du Sénégal a aussitôt pris des mesures de riposte avec l'enregistrement, le 2 mars 2020, de son premier cas de Covid-19, notamment la fermeture des frontières, des écoles, l'interdiction des rassemblements, pour contenir l'expansion de la maladie.

Face aux effets néfastes de la pandémie, le Gouvernement a élaboré et mis en place un Plan de riposte et de résilience intitulé « Programme de résilience économique et sociale (PRES) » avec un budget de 1 000 milliards CFA pour juguler la crise sanitaire et ses impacts socioéconomiques.

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), dans sa mission de production et de diffusion de données statistiques pour les besoins du Gouvernement, des administrations publiques, du secteur privé, des partenaires au développement et du grand public, a, en partenariat avec le Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries (MDIPMI), initié l'Enquête Covid-19 Industrie (ECI). Le but visé à travers cette opération est d'obtenir des informations pertinentes permettant de mieux orienter la mise en œuvre du PRES, notamment en son pilier « Stabilité macroéconomique et financière ».

Le présent rapport décline les principaux résultats de cette étude.

Remerciements

Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux chefs d'entreprise pour leur disponibilité et surtout pour le temps précieux consacré au renseignement du questionnaire.

Je remercie également le personnel du Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries pour sa contribution dans la mise œuvre de cette étude.

Je remercie l'Agence belge de coopération (Enabel), pour le financement de cette enquête.

Mes remerciements vont également au personnel chargé de relations avec les entreprises qui, malgré le contexte de la pandémie, a fait preuve d'engagement sans faille pour la sensibilisation et la collecte des informations.

Enfin, j'adresse mes félicitations à toute l'équipe de l'ANSD chargée de la coordination technique et de la réalisation de cette opération pour sa détermination, son dévouement et les efforts consentis pour mener à bout ce travail.

Le Directeur Général

Babacar NDIR

Liste de sigles et abréviations

ANSD Agence nationale de la Statistique et de la Démographie

CEDEAO Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CUCI Centre unique de Collecte de l'Information

DRI Direction du Redéploiement industriel

ECI Enquête Covid-19 Industrie

EERH Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail

ICA Indices de Chiffre d'Affaires

IHPI Indice harmonisé de la Production industrielle

IPPI Indice des Prix de Production industrielle

IPPS Indice des Prix de Production des Services

MDIPMI Ministère du Développement industriel et des Petites et

Moyennes Industries

PRES Programme de Résilience économique et sociale

UEMOA Union économique et monétaire Ouest africaine

Sommaire

Avant-propos		
Liste de sigles et abréviations		
Sommaire	_	
Liste des graphiques	6	
Résumé		
Introduction	9	
Partie I: démarche méthodologique		
I.1. Echantillonnage		
I.2. Collecte des données	11	
I.3. Traitement des données	12	
Partie II : Effets de la Covid-19		
II.1 Activité des entreprises	15	
II.2. Approvisionnement en matières premières et biens d'équipements	16	
II.3. Production	17	
II.4. Investissements	17	
II.5. Parts de marché	18	
II.6. Chiffre d'affaires	19	
II.7. Emploi		
II.8. Conséquences et difficultés	24	
Partie III : Etat des stocks de matières premières, de produits finis et des investissements		
III.1. Stocks de matières premières	27	
III.2. Stocks de produits finis	28	
III.3. Investissements	29	
Partie IV : Mesures du programme de résilience et appréciation du pilotage de la politique i		
	~ -	
IV.1. Mesures générales		
IV.2. Mesures spécifiques		
IV.3. Appréciation du pilotage de la politique industrielle		
Partie V : Autres renseignements sur les entreprises		
V.1. Mécanismes préférentiels		
V.2. Créances et prêts		
Conclusion et recommandations	39	
America	:	

Liste des graphiques

Graphique 1: Nature de l'impact de la Covid-19 sur les activités des entreprises industrielles1	5
Graphique 2: Nature de l'impact de la Covid-19 sur l'approvisionnement en matières premières	
selon le type d'activités10	
Graphique 3: Nature de l'impact de la Covid-19 sur la production selon le type d'activités1	
Graphique 4: Nature de l'impact de la Covid-19 sur les investissements dans l'industrie18	3
Graphique 5: Nature de l'impact de la Covid-19 sur les parts de marché selon le type d'activités 19)
Graphique 6: Nature de l'impact de la Covid-19 sur le chiffre d'affaires selon le type d'activités 20)
Graphique 7: Nature de l'impact de la Covid-19 sur l'emploi permanent selon le type d'activités 2:	L
Graphique 8: Raisons de l'impact de la Covid-19 sur l'emploi permanent selon le type d'activités 22	2
Graphique 9: Nature de l'impact de la Covid-19 sur l'emploi saisonnier selon le type d'activités 23	3
Graphique 10 : Raisons de l'impact de la Covid-19 sur l'emploi saisonnier selon le type d'activités-23	3
Graphique 11: Difficultés liées de la Covid-192!	
Graphique 12: Raisons de non réalisation de l'investissement de 2020 selon le type d'activités 30	
Graphique 13 : Mesures générales3	
Graphique 14 : Mesures spécifiques34	
Graphique 15: Opinion des chefs d'entreprise sur le pilotage de la politique industrielle3!	5
Graphique 16: Souscription aux mécanismes préférentiels de l'UEMOA et de la CEDEAO selon le	
type d'activités3	
Graphique 17: Créances vis-à-vis de l'Etat selon le type d'activités38	3
Graphique 18: Contraction des prêts bancaires des entreprises industrielles38	3
iste des tableaux	
Tableau 1: Durée moyenne des conséquences sur les entreprises industrielles24	1
Tableau 2: Nombre moyen de mois de production couverte par les stocks de matières premières - 28	
Tableau 3: Nombre moven de mois de stocks de produits finis disponibles	a

Résumé



En vue d'aider à la mise en œuvre du Programme de Résilience économique et sociale (PRES) mis en place par le Gouvernement en réponse à la pandémie du Covid-19, notamment en son pilier « Stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois », l'ANSD, dans le cadre de sa mission de production et de diffusion de l'information statistique pour les besoins des usagers, a initié l'ECI en collaboration avec la Direction du Redéploiement industriel (DRI). L'ECI vise à appréhender l'impact de la Covid-19 sur les activités des entreprises industrielles ainsi que l'opinion des chefs d'entreprise sur les mesures du programme de résilience dans leur secteur.

L'étude a été menée sur un échantillon de 125 entreprises représentatif du secteur industriel tiré suivant une méthode non probabiliste (choix raisonné) à partir de la base de sondage du Centre unique de Collecte d'Information (CUCI) de l'ANSD.

De cette étude, il ressort que la crise sanitaire a eu un impact significatif sur l'activité des entreprises industrielles. En effet, 92,5% des entreprises interrogées ont déclaré avoir été impactées par la Covid-19. Parmi celles-ci, l'étude a montré que pour la quasi-totalité d'entre elles (96,0%), il s'agit d'un impact négatif. De plus, la majorité de ces unités de transformation (70,6%) considère que l'activité s'est dégradée de plus de 25%.

Par ailleurs, la quasi-totalité des établissements de transformation déclare que leurs approvisionnements en matières premières, leurs acquisitions de biens d'équipements, leurs productions, leurs parts de marché, leurs chiffres d'affaires ainsi que leurs investissements sont négativement affectés par la pandémie. En outre, près de la moitié d'entre elles (48,6%) affirme que la crise sanitaire a affecté leurs emplois permanents.

Les principales conséquences de la Covid-19 évoquées par les responsables interrogés sont relatives à la baisse des commandes, aux tensions de trésorerie, au report des investissements, à la rupture des stocks et le retard des livraisons, aux difficultés d'approvisionnement en matières premières, à la perte de compétitivité, et à la hausse des coûts d'exploitation.

Par ailleurs, au titre des difficultés relevées, l'étude révèle que la baisse du chiffre d'affaires, la diminution des commandes, les difficultés de trésorerie, les problèmes d'approvisionnement en matières premières et la perturbation de l'organisation de travail sont les plus fréquents depuis l'apparition du nouveau coronavirus.

Il ressort aussi des résultats qu'en 2019 comme en 2020, plus de 8 unités industrielles sur 10 déclarent s'approvisionner au Sénégal. De même, sur cette période, plus de 90% d'entre elles ont fait savoir que leurs commandes proviennent du marché local.

En ce qui concerne le pilotage de la politique industrielle, la majorité des structures interrogées sont sans opinion. Par ailleurs, 27,5% d'entre eux pensent que la politique industrielle est moyennement bien pilotée, au moment où 1,3% parmi aux estime qu'elle est très bien conduite.

Introduction

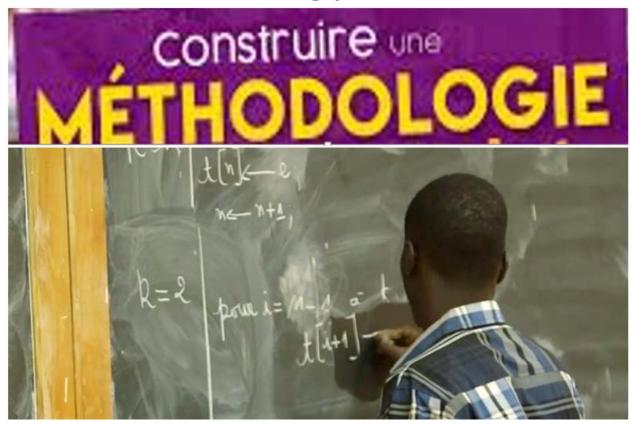
Face à la pandémie du Covid-19, des mesures ont été prises pour limiter sa propagation, notamment la fermeture des frontières, la limitation des activités de commerce, le réaménagement des horaires de travail et l'institution d'un couvre-feu. Des mesures qui ont, sans doute, asphyxié beaucoup de secteurs économiques à l'échelle mondiale.

A l'instar des autres pays de la communauté internationale, le Sénégal subit de plein fouet l'impact de la pandémie sur le plan socio-économique. Pour faire face à ce choc économique, le Gouvernement a mis en place un Programme de résilience économique et sociale. Pour mieux orienter la mise en œuvre de ce programme, l'ANSD, en collaboration avec la DRI, a initié l'ECI pour disposer d'informations pertinentes sur l'impact de la pandémie sur les entreprises industrielles.

L'objectif général assigné à cette étude est la mesure des effets induits de la Covid-19 sur le secteur industriel et sa capacité de résilience. De manière plus spécifique, il s'agit d'identifier les branches d'activité industrielle affectées par la crise et de mesurer l'effet de la Covid-19, notamment sur l'emploi, l'investissement, l'approvisionnement en matières premières, le processus de production et de commercialisation. En outre, l'enquête vise à recueillir l'opinion des chefs d'entreprises industrielles sur les mesures du programme de résilience dans leur secteur et à identifier les contraintes liées à la pandémie.

Le présent document est subdivisé en cinq parties. La première partie traite de la démarche méthodologique qui a soutenu la mise en œuvre de cette étude. La deuxième partie est consacrée aux effets de la Covid-19. Cette partie met en exergue l'impact de la pandémie sur les activités des entreprises industrielles, l'approvisionnement en matières premières, l'acquisition des biens d'équipements, la production, le chiffre d'affaires, la part de marché, l'investissement ainsi que l'emploi. La troisième aborde l'état des stocks de matières premières, de produits finis et des investissements. La quatrième partie est relative à l'opinion des chefs d'entreprise sur les mesures du programme de résilience et leur appréciation du pilotage de la politique industrielle. Enfin, la cinquième partie aborde les connaissances des entreprises sur les mécanismes préférentiels communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA, et leur souscription à ces derniers. Les créances et les prêts des entreprises sont également traités dans cette partie.

Partie I: démarche méthodologique



L'objectif de cette première partie est de présenter la démarche méthodologique qui a guidé la mise en œuvre de cette étude. Elle traite notamment, de l'échantillonnage, de la collecte et du traitement des données.

I.1. Echantillonnage

Pour les besoins du suivi de la conjoncture économique au Sénégal, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a mis en place un dispositif fonctionnel et permanent de production d'indicateurs conjoncturels dans le secteur de l'industrie et des services. Ainsi, un échantillon représentatif des entreprises industrielles est suivi chaque mois pour l'élaboration des indicateurs conjoncturels d'activités, à savoir l'Indice des Prix de Production Industrielle (IPPI), l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI), les Indices de Prix de Production des Services (IPPS), les Indices de Chiffre d'Affaires (ICA), les indicateurs de l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail (EERH), etc. Aussi, pour mener à bien l'Enquête Covid-19 Industrie (ECI), l'échantillon d'entreprises suivies pour les besoins de la conjoncture a- t-il été est retenu en raison de sa représentativité des différents secteurs d'activités industrielles. Il s'agit d'un échantillon de 125 entreprises sélectionnées de manière non probabiliste (choix raisonné). Cette méthode d'échantillonnage, en plus d'être rapide et pratique car facile à administrer, a la caractéristique souhaitable de respecter la structure de la population cible. On notera que l'échantillon obtenu est représentatif du tissu industriel par rapport aux différents secteurs d'activités en ce sens qu'il permet d'assurer la couverture maximale de chacune des sousbranches de l'industrie. Par ailleurs, il convient de signaler que l'échantillon est actualisé chaque année. La base de sondage utilisée est celle du Centre unique de Collecte de l'Information de l'ANSD, constituée de toutes les entreprises du secteur moderne ayant déposé un état financier. Outre les informations d'indentification (raison sociale, sigle, code CUCI, code SYSCOA, adresse géographique, numéro de téléphone), elle renseigne le chiffre d'affaires annuel hors taxe des entreprises. Elle est mise à jour chaque année.

I.2. Collecte des données

Le Bureau des Enquêtes de Conjoncture de l'ANSD dispose d'un personnel expérimenté chargé de relation auprès des entreprises. Ces agents, certifiés en techniques de collecte de données, assurent régulièrement le recueil d'informations auprès des entreprises pour l'élaboration des indicateurs de conjoncture publiés par l'ANSD. Ce personnel a été déployé pour la collecte des données de l'ECI. Ce choix a été opéré en lieu et place d'un recrutement d'enquêteurs externes, en raison de leur bonne connaissance de l'environnement des entreprises industrielles. Il convient de signaler que ces chargés de relations entretenaient déjà une très bonne collaboration avec la plupart des points focaux des entreprises échantillonnées. Le recours à ce personnel a favorisé l'efficacité dans la collecte des données qui a enregistré un taux de réponse de plus de 70%.

En raison de la pandémie de la Covid-19, l'opération de collecte est réalisée avec le téléphone assisté par ordinateur et l'Internet. Face aux gestes barrières, cette approche a l'avantage d'éviter la contamination pouvant découler de l'administration du questionnaire en mode face-à-face. A titre exceptionnel, les enquêteurs ont été amenés à se déplacer vers certains établissements qui ne répondent que de façon directe aux enquêtes statistiques. La collecte des données auprès des entreprises échantillonnées s'est déroulée sur une période de deux (2) mois et est assurée par 10 enquêteurs.

Pour les besoins de la collecte, un questionnaire a été élaboré. Il a été partagé avec le Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries qui a largement contribué à son élaboration.

Ce support comporte cinq sections dont la première a trait à l'identification des entreprises. Cette rubrique si importante permet de recueillir tous les renseignements nécessaires à la localisation et au contact de l'entreprise. En outre, elle servirait éventuellement à une mise à jour du répertoire des entreprises utilisé pour les enquêtes entreprises.

La deuxième section est relative aux renseignements sur les activités de l'entreprise. Dans cette partie, les informations sur l'année de création de l'entreprise, les activités de production, la disponibilité de stocks de matières premières et de produits finis, etc. y sont abordées.

La troisième section est consacrée à l'impact de la Covid-19 sur les activités industrielles. Elle décline entre autres, la nature et le degré de l'impact de la pandémie sur l'approvisionnement en matières premières et biens d'équipements, sur le processus de production, sur les investissements, ainsi que sur les emplois.

En ce qui concerne la quatrième section, elle est dédiée aux renseignements sur l'opinion des chefs d'entreprises sur les mesures du programme de stabilité macroéconomique et financière de l'Etat.

Enfin, la dernière section aborde d'autres renseignements sur les entreprises, en l'occurrence la connaissance des mécanismes préférentiels de la CEDEAO et de l'UEMOA.

I.3. Traitement des données

Une première vérification a été faite à partir de l'application de collecte. Celle-ci a pour objectif d'examiner les réponses pour identifier les entrées manquantes, non valables ou incohérentes qui indiquent des enregistrements de données éventuellement erronées. La vérification vise à mieux comprendre les processus et les données de l'enquête, à repérer les données erronées

ou manquantes, à faire le suivi auprès du répondant, à acheminer un enregistrement pour imputation ou à supprimer un enregistrement. En plus de cela, il a été procédé à une vérification de l'intégrité de la base, au contrôle des erreurs de cohérence, de vraisemblance et de non réponses partielle ou catégorique.

Après la phase de contrôle de cohérence, l'imputation des données manquantes s'en est suivie. L'imputation est un processus utilisé pour déterminer et attribuer des valeurs de remplacement, afin de résoudre les problèmes que suscitent les données manquantes, invalides ou incohérentes. Certains manquements sont directement résolus en recourant au répondant qui fournit de plus amples informations. Pour les autres cas, l'imputation est appliquée conformément au guide méthodologique en matière de statistiques conjoncturelles. Les méthodes d'imputation par la moyenne, le mode, ou le voisin le plus proche ont été utilisées pour corriger les valeurs manquantes ou aberrantes.





La crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 engendre des effets sur l'activité économique en générale et celle des entreprises en particulier.

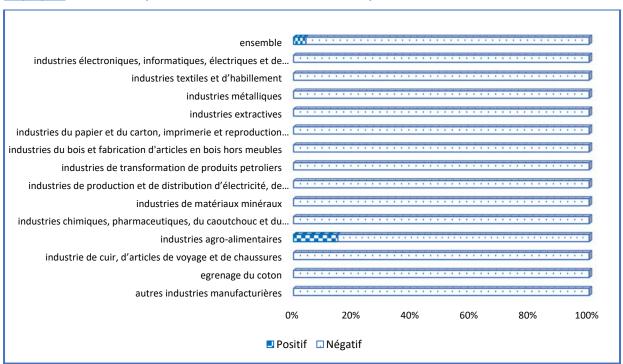
Cette partie met en exergue l'impact de la pandémie sur l'activité des entreprises industrielles, l'approvisionnement en matières premières et biens d'équipements, la production, le chiffre d'affaires, la part de marché, l'investissement ainsi que l'emploi. En outre, elle aborde les conséquences et les difficultés liées à la Covid-19.

II.1 Activité des entreprises

Au regard de son caractère inédit et particulier, la Covid-19 a eu un effet sur le fonctionnement de la quasi-totalité des entreprises industrielles (92,5%). En effet, l'analyse selon le sous-secteur industriel révèle que, hormis l'agroalimentaire (95,7%), les autres industries manufacturières (87,5%) et la chimie (76,9%), toutes les entreprises des autres sous-secteurs ont déclaré que leurs activités ont été affectées par la crise sanitaire.

L'analyse de la nature de l'impact, selon qu'elle soit positive ou négative, montre que l'activité de la majorité des entreprises industrielles (95,8%) est négativement impactée. Par ailleurs, suivant la sous-branche d'activités, les seules affectées positivement se retrouvent dans l'agroalimentaire (15,0%).

L'étude montre également que plus de 70% des entreprises ont déclaré que le degré de l'impact négatif de la crise sanitaire sur leurs activités est supérieur à 25%. Toutefois, selon la sous-branche d'activités, des disparités sont notées sur le degré d'impact.



Graphique 1 : Nature de l'impact de la Covid-19 sur les activités des entreprises industrielles

II.2. Approvisionnement en matières premières et biens d'équipements

Globalement, plus de 80% des unités industrielles interrogées ont déclaré que leur approvisionnement en matières premières et biens d'équipements a subi les effets de la crise sanitaire. Par ailleurs, selon la sous-branche d'activités, il ressort que hormis les industries environnementales, toutes les autres ont vu leur approvisionnement en matières premières et biens d'équipements impacté par la Covid-19.

Une analyse de la nature des effets, selon qu'elle soit positive ou négative, révèle que la guasitotalité des entreprises (97,0%) ont déclaré que leur approvisionnement en intrants et biens d'équipements est négativement affecté par la pandémie. Suivant la sous branche d'activités, les résultats de l'enquête montrent que, outre l'agro-alimentaire (94,4%) et la chimie (90,0%), toutes les entreprises des autres sous-branches d'activités ont eu des contraintes pour s'approvisionner en matières premières et biens d'équipements.

L'étude montre également que près de 70% des entreprises ont déclaré que l'intensité de la crise sanitaire sur leur fourniture en consommations intermédiaires et biens d'équipements est supérieure à 25%. Toutefois, 10,2% d'entre elles ont constaté que leurs achats d'intrants et biens d'équipements s'est dégradé de plus de 75%. Selon la sous-branche d'activités des disparités sont notées sur l'intensité de l'impact.

ensemble 💷 industries électroniques, informatiques, électriques et de... industries textiles et d'habillement industries métalliques industries extractives industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction... industries du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles industries de transformation de produits petroliers industries de production et de distribution d'électricité, de gaz... 🗖 industries de matériaux minéraux industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du... industries agro-alimentaires industrie de cuir, d'articles de voyage et de chaussures egrenage du coton 🗀 autres industries manufacturières 0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

■ Positif Négatif

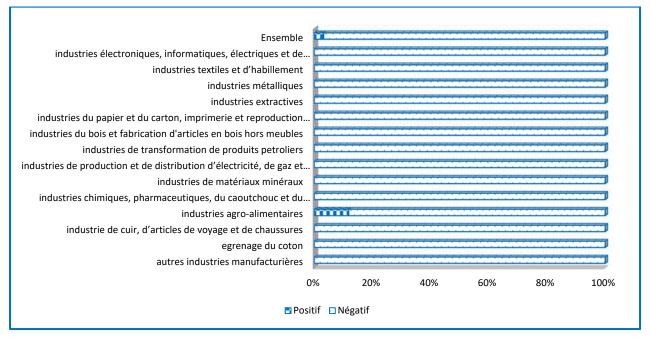
Graphique 2 : Nature de l'impact de la Covid-19 sur l'approvisionnement en matières premières selon le type d'activités

II.3. Production

Dans l'ensemble, plus de 80% des entreprises interviewées ont indiqué que leur production est affectée par la Covid-19. Par ailleurs, dans chaque sous-branche d'activités, la pandémie a affecté la production de plus de la moitié des entreprises.

Suivant la nature du choc, la crise sanitaire a négativement affecté l'activité de production de la quasi-totalité (96,8%) des entreprises industrielles. Selon la sous-branche d'activités, hormis l'agroalimentaire la totalité des entreprises des autres sous-branches ont indiqué que la pandémie a eu un impact négatif sur leur production.

Au titre de l'intensité du choc, l'étude ressort que près de 75% des entreprises ont déclaré que la crise sanitaire a fait baisser leur production de plus de 25%. Toutefois, 15,0% d'entre elles ont constaté que leur activité de production s'est dégradée de plus de 75%.



<u>Graphique 3</u>: Nature de l'impact de la Covid-19 sur la production selon le type d'activités

Source : ANSD/ECI

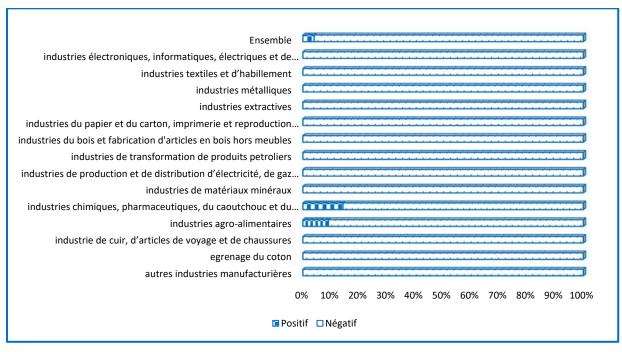
II.4. Investissements

La crise sanitaire a eu un impact sur les investissements de la plupart des entreprises industrielles. En effet, la pandémie a impacté les investissements de 68% des entreprises. Une analyse suivant la sous-branche d'activités révèle également qu'à l'exception des industries

métalliques (40,0%), dans toutes les autres, l'impact sur les investissements a été ressenti sur plus de la moitié des unités industrielles.

L'étude de la nature de l'impact montre que, d'une manière générale, plus de 90% des entreprises ont fait savoir que la pandémie a eu un effet négatif sur le financement de leurs biens d'équipement. Suivant la sous-branche d'activités, seule une partie (moins de 10%) des entreprises de l'agroalimentaire et de la chimie (14,0%) ont déclaré un impact positif de la pandémie sur leurs investissements.

Au titre du degré, 70% des entreprises ont constaté que cet effet négatif sur leurs investissements est supérieur à 25%. Toutefois, 18,8% d'entre elles ont identifié un effet négatif de degré supérieur à 75%.



<u>Graphique 4</u>: Nature de l'impact de la Covid-19 sur les investissements dans l'industrie

Source: ANSD/ECI

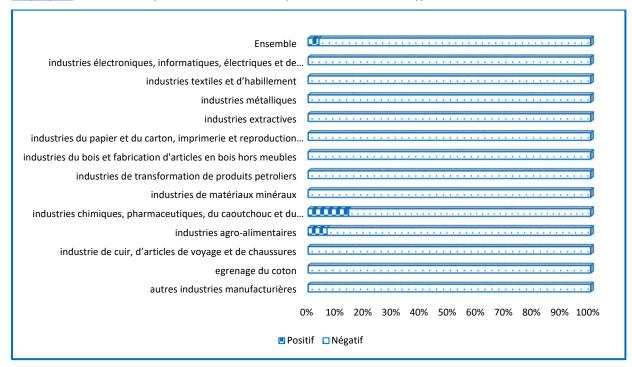
II.5. Parts de marché

A l'instar de l'investissement et de la production, les parts de marché des entreprises ont subi les effets de la covid-19. En effet, 70,3% des entreprises industrielles ont déclaré que leurs parts de marché sont affectées par la maladie à coronavirus. Hormis les industries de production

d'électricité et d'eau, la quasi-totalité des unités économiques interrogées ont vu leurs parts de marché impactées.

Au titre de la nature de l'impact, l'étude révèle que pour 96,2% des entreprises industrielles, l'effet de la crise sanitaire sur les parts de marché est négatif. Suivant la sous-branche d'activités, l'effet reste également négatif dans la plupart des cas. En effet, seule une partie des entreprises de l'agroalimentaire (6,7%) et de la chimie (14,3%) ont déclaré un impact positif de la Covid-19 sur leurs parts de marché.

S'agissant du degré, 96,0% des entreprises industrielles ont déclaré que le repli de leur part de marché est supérieur à 25%. Par ailleurs, 16,0% d'entre elles ont signalé une diminution de parts de marchés dépassant les 75%.



Graphique 5 : Nature de l'impact de la Covid-19 sur les parts de marché selon le type d'activités

Source: ANSD/ECI

II.6. Chiffre d'affaires

La quasi-totalité des entreprises industrielles (91%) ont déclaré que la crise sanitaire a impacté leur chiffre d'affaires. Une analyse par sous branche d'activités révèle également que la pandémie a affecté le chiffre d'affaires d'au moins la moitié des entreprises de chaque sous branche.

S'agissant de la nature de l'impact, l'étude montre que celle-ci est négative pour 97% des entreprises industrielles. A l'exception de l'agroalimentaire et de la chimie dont une partie des

entreprises ont déclaré un impact positif, toutes les entreprises des autres sous branches ont révélé un impact négatif de la pandémie sur leur chiffre d'affaires.

Le degré de l'impact négatif de la pandémie sur le chiffre d'affaires est supérieur à 25 % pour la majorité des entreprises industrielles (76,9%). Par ailleurs, 12,3% d'entre elles ont identifié un effet négatif au-delà de 75%.

industries électroniques, informatiques, électriques et de.. industries textiles et d'habillement industries métalliques industries extractives industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction... industries du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles industries de transformation de produits petroliers industries de production et de distribution d'électricité, de gaz... industries de matériaux minéraux industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du... industries agro-alimentaires industrie de cuir, d'articles de voyage et de chaussures egrenage du coton autres industries manufacturières 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100% ■ Positif □ Négatif

Graphique 6 : Nature de l'impact de la Covid-19 sur le chiffre d'affaires selon le type d'activités

Source: ANSD/ECI

II.7. Emploi

II.7.1. Emploi permanent

Contrairement aux variables étudiées précédemment, la pandémie a affecté modérément l'emploi permanent des entreprises industrielles (48,6%). Toutefois, elle a impacté l'emploi permanent d'au moins de la moitié des entreprises évoluant dans les industries extractives (50,0%), de transformation de produits pétroliers (50,0%), du papier et du carton (66,7%), métalliques (80,0%), chimiques (80,0%), et de textile et d'habillement (100,0%).

Les effets de la crise sanitaire sur l'emploi permanent au sein de l'industrie sont négatifs pour près de neuf entreprises sur dix. Il demeure également négatif pour au moins 70% des entreprises de chaque sous-branche d'activités.

Le degré de l'impact négatif de la pandémie sur l'emploi permanent est supérieur à 25 % pour la majorité des entreprises industrielles (75,0%). Par ailleurs, 6,3% d'entre elles ont constaté un effet négatif au-delà de 75%.

Ensemble

industries textiles et d'habillement

industries métalliques

industries extractives

industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction...

industries du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles

industries de transformation de produits petroliers

industries de production et de distribution d'électricité, de gaz...

industries de matériaux minéraux

industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du...

industries agro-alimentaires

autres industries manufacturières

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

Graphique 7 : Nature de l'impact de la Covid-19 sur l'emploi permanent selon le type d'activités

Source : ANSD/ECI

Les principales raisons évoquées par les chefs d'entreprises et qui expliquent l'impact sur l'emploi permanent portent essentiellement sur la réduction de l'activité de production (30,6%), le problème de transport (22,2%), la diminution des heures de travail (19,4%) et le respect des mesures barrières (13,9%).

Limitation des déplacements Respect des mesures barrières Diminution des heures de travail Réduction de l'activité de production Télétravail Problème de transport Mise en congé anticipé autres industries manufacturières Ensemble 100,0 industries agro-alimentaires industries chimiques, pharmaceutiques, du industries textiles et d'habillement caoutchouc et du plastique industries métalliques industries de matériaux minéraux industries de production et de distribution industries extractives d'électricité, de gaz et d'eau industries du papier et du carton, imprimerie è dustries de transformation de produits reproduction d'enregistrement industries du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles

Graphique 8 : Raisons de l'impact de la Covid-19 sur l'emploi permanent selon le type d'activités

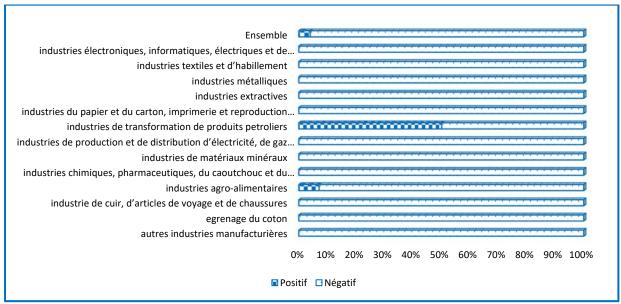
II.7.2. Emploi saisonnier

Contrairement à l'emploi permanent où les effets sont modérés, la Covid-19 a considérablement affecté l'emploi saisonnier des entreprises industrielles (68,5%). A l'exception des industries de matériaux minéraux (33,3%) et du bois (0,0%), la crise sanitaire a impacté l'emploi saisonnier de plus de la moitié des entreprises évoluant dans les autres sous-branches d'activités.

La quasi-totalité des entreprises industrielles (96,0%) ont déclaré un impact négatif de la Covid-19 sur l'emploi saisonnier. Par ailleurs, hormis quelques entreprises agroalimentaires et celles de transformation de produits pétroliers qui ont signalé un impact positif, pour toutes les autres l'impact est négatif.

Le degré de l'impact négatif de la pandémie sur l'emploi permanent est supérieur à 25% pour la majorité des entreprises industrielles (81,3%). Par ailleurs, 29,2% d'entre elles ont souligné un effet négatif au-delà de 75%.





La principale raison évoquée par les chefs d'entreprises et qui explique l'impact sur l'emploi saisonnier est la réduction de l'activité de production. Cette raison est aussi évoquée par la majorité des entreprises de chaque sous-branche d'activités. Tout de même, le respect des mesures barrières constitue la principale raison avancée par les entreprises évoluant dans les industries de matériaux minéraux, et de production et distribution d'électricité de gaz et d'eau. Par ailleurs, la limitation des déplacements est la principale raison identifiée par les entreprises du sous-secteur des industries textiles et d'habillement.

 Limitation des déplacements Respect des mesures barrières Diminution des heures de travail Réduction de l'activité de production autres industries... Ensemble grenage du coton industries électroniques ndustrie de cuir, d'articles... industries textiles ets industries agro-alimentaires industries métalliques industries chimiques,... industries extractives industries de matériaux... industries du papier et du... industries de production et... industries de transformation...

<u>Graphique 10</u> : Raisons de l'impact de la Covid-19 sur l'emploi saisonnier selon le type d'activités

II.8. Conséquences et difficultés

II.8.1. Conséquences

La baisse des commandes (66,3%) et les tensions de trésorerie (56,3%) constituent les principales conséquences de la pandémie sur les activités industrielles évoquées par la majorité des chefs d'entreprise. Tout de même, le report des investissements, la rupture des stocks et retard des livraisons, les difficultés d'approvisionnement en matières premières, la perte de compétitivité et la hausse des coûts d'exploitation ont été identifiés par plus d'une entreprise sur trois comme conséquences. Le licenciement (1,3%), le recrutement (2,5%), le gain de compétitivité (2,5%), la fermeture des entreprises (7,5%), la baisse des coûts d'exploitation (7,5%) ont été faiblement cités. La mise au chômage technique a été évoquée par 15,0% des entreprises.

Selon les chefs d'entreprise, ces conséquences vont perdurer pendant 9 mois en moyenne. Cette durée varie en fonction de la sous-branche d'activités. En effet, les dirigeants des industries d'égrenage de coton, de cuir, et électroniques ont affirmé que les conséquences de la Covid-19 sur leurs activités vont durer 12 mois en moyenne. En revanche, les gérants des industries de production d'électricité et d'eau estiment que l'activité sera affectée par la crise durant les 6 mois à venir.

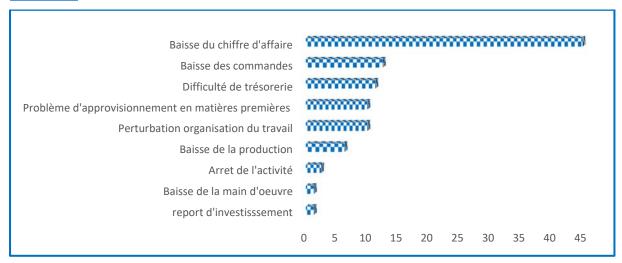
Tableau 1 : Durée moyenne des conséquences sur les entreprises industrielles

Type d'industrie	Durée moy. conséquences (mois)
Autres industries manufacturières	8
Egrenage du coton	12
Industrie de cuir, d'articles de voyage et de chaussures	12
Industries agro-alimentaires	9
Industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique	8
Industries de matériaux minéraux	8
Industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	6
Industries de transformation de produits pétroliers	11
Industries du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles	8
Industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction	7
Industries environnementales	9
Industries extractives	9
Industries métalliques	9
Industries textiles et d'habillement	11
Industries électroniques, informatiques, électriques et de machines	12
Ensemble	9

II.8.2. Difficultés

La principale difficulté rencontrée par les entreprises industrielles, en liaison avec la pandémie, est la baisse du chiffre d'affaires (45,0%). Cette contrainte est suivie par la diminution des commandes (12,5%), les difficultés de trésorerie (11,3%), les problèmes d'approvisionnement en matières premières (10,0%) et la perturbation de l'organisation de travail (10,0%).

Graphique 11 : Difficultés liées de la Covid-19



Partie III : Etat des stocks de matières premières, de produits finis et des investissements



En vue d'anticiper les difficultés liées à l'approvisionnement en matières premières, certaines entreprises accumulent des stocks pour assurer la poursuite de leurs activités de production. Cette partie a pour objectif de présenter l'état des stocks de matières premières et de produits finis. En outre, elle traite de l'état des investissements au sein des entreprises industrielles.

III.1. Stocks de matières premières

L'Enquête Covid-19 Industrie (ECI) permet de constater que plus de 60% des entreprises industrielles disposent de stocks de matières premières. Toutefois, il est important de préciser que, dans l'ensemble, ces stocks de matières premières ne permettent de couvrir que quatre (4) mois de production en moyenne. Cette période est beaucoup plus large dans les industries extractives (8 mois), et de production d'électricité et d'eau (6 mois). Elle est, en revanche, d'un mois en moyenne pour les industries du bois et du cuir.

Les difficultés financières (14,3%) et les effets induits par la Covid-19 (14,3%), notamment les difficultés d'approvisionnement liées à la situation sanitaire en Chine et les retards des bateaux, sont les principales raisons évoquées par les entreprises industrielles qui ne disposent pas de stocks de matières premières. Celles-ci sont également les plus évoquées dans toutes les sous-branches d'activités concernées hormis les industries métalliques où la baisse de la clientèle (50,0%) constitue la principale raison.

S'agissant de l'origine des matières premières, la plupart des entreprises interrogées ont souligné s'approvisionner localement (plus de 80% des entreprises industrielles en 2019 et en 2020). En revanche, une frange importante a continué à importer des intrants en l'Europe (40,0% en 2019 et 35,0% en 2020) et en Asie (26,0% en 2019 et 25,3% en 2020). Peu d'unités industrielles achètent leurs consommations intermédiaires auprès des pays africains hors CEDEAO (3,8% en 2019 et 2020). Force est de constater que les proportions des fournisseurs sénégalais et ceux de l'espace CEDEAO se sont nettement améliorées entre 2019 et 2020 au détriment de celles des fournisseurs européens et asiatiques. Cette situation pourrait s'expliquer par les mesures prises par les gouvernements pour limiter la propagation de la Covid-19 notamment la fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes.

Tableau 2: Nombre moyen de mois de production couverte par les stocks de matières premières

Type d'activités	Nombre moyen de mois
Autres industries manufacturières	2
Egrenage du coton	3
Industrie de cuir, d'articles de voyage et de chaussures	1
Industries agro-alimentaires	2
Industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique	3
Industries de matériaux minéraux	1
Industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	6
Industries de transformation de produits pétroliers	3
Industries du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles	1
Industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement	4
Industries extractives	8
Industries métalliques	3
Industries électroniques, informatiques, électriques et de machines	2
Ensemble	4

III.2. Stocks de produits finis

Les résultats de l'étude révèlent que 70,0% des entreprises industrielles disposent de stocks de produits finis. Toutefois, il convient de noter que dans l'ensemble ces stocks ne peuvent faire face à la demande que pour deux (2) mois en moyenne. Quelle que soit la sous branche d'activités considérée, les entreprises ne peuvent pas faire face à la demande pendant plus de quatre mois en moyenne.

Les principales raisons évoquées par les entreprises qui ne disposent pas de stocks de produits finis sont relatives aux difficultés d'approvisionnement, la baisse de la clientèle et aux insuffisances de matières premières.

Par ailleurs, le Sénégal est le principal destinataire de la production industrielle en 2019 comme en 2020. En effet, plus de 90% des entreprises industrielles écoulent leur production sur le marché local. Toutefois, moins de 10% d'entre elles orientent leur production vers l'Asie, l'Amérique, et les autres pays d'Afrique hors CEDEAO.

Tableau 3: Nombre moyen de mois de stocks de produits finis disponibles

Type d'activités	Nombre moyen de mois
Autres industries manufacturières	3
Egrenage du coton	3
Industries agro-alimentaires	2
Industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique	2
Industries de matériaux minéraux	0
Industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2
Industries de transformation de produits pétroliers	1
Industries du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles	1
Industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement	4
Industries extractives	2
Industries métalliques	1
Industries textiles et d'habillement	2
Industries électroniques, informatiques, électriques et de machines	3
Ensemble	2

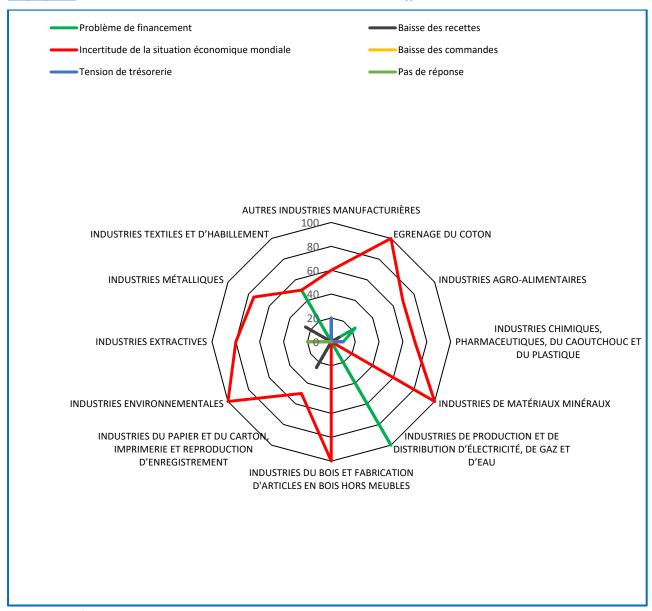
III.3. Investissements

Le niveau d'investissement prévu en 2020 dans l'industrie est largement supérieur à celui réalisé en 2019. En revanche, pour les industries métalliques, électroniques, chimiques, des matériaux minéraux, textiles et du cuir, ceux réalisés en 2019 sont plus importants.

L'étude révèle également que la plupart des entreprises industrielles ont déclaré que les investissements prévus en 2020 ne pourront pas être réalisés en raison de l'incertitude de la situation économique mondiale née de la pandémie. En effet, 69,4% des entreprises ont évoqué cette contrainte à la réalisation des investissements prévus en 2020. Le problème de financement (14,3%) et la baisse des recettes (8,2%) ont été aussi soulevés.

Relativement à la nature des investissements en cours, la modernisation apparait comme celle la plus engagée. En effet, plus de 70% ont entamé ce type d'investissement. Il est suivi par celui d'expansion (35,0%). Cependant, il convient de noter que 16,3% des entreprises ont démarré des investissements stratégiques.

<u>Graphique 12</u>: Raisons de non réalisation de l'investissement de 2020 selon le type d'activités



Partie IV : Mesures du programme de résilience et appréciation du pilotage de la politique industrielle



Pour atténuer les effets de la Covid-19 sur l'économie nationale, le Gouvernement du Sénégal a mis en place un Programme de Résilience économique et sociale (PRES). Ce programme, en son pilier stabilité macroéconomique à travers le soutien au secteur privé et le maintien de l'emploi, repose sur un certain nombre de mesures.

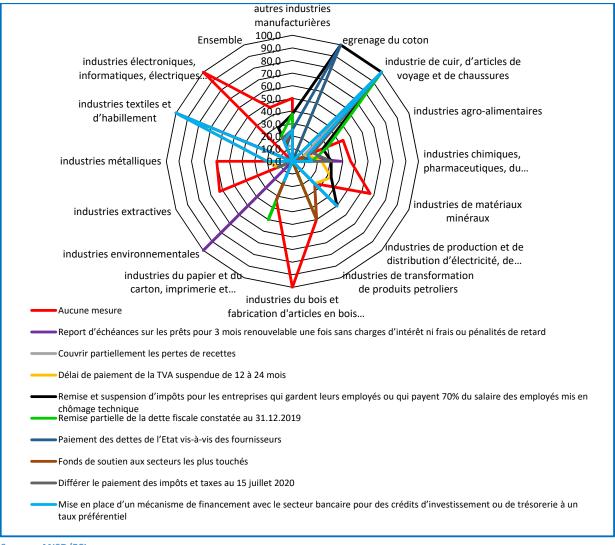
Dans cette partie, il est question d'identifier parmi les mesures proposées par le Gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, celles auxquelles les entreprises sont éligibles et qui prendraient mieux en charge leurs difficultés liées à la pandémie. L'appréciation des chefs d'entreprise sur le pilotage de la politique industrielle au Sénégal est également abordée dans cette partie.

IV.1. Mesures générales

La majorité des chefs d'entreprise ont déclaré, au moins, être éligibles à une mesure prise par le Gouvernement pour atténuer les effets de la Covid-19 sur l'activité des entreprises. La « remise et suspension d'impôts pour les entreprises qui gardent leurs employés ou qui payent 70% du salaire des employés mis en chômage technique » est la mesure la plus citée par les entreprises (28,7%). Cette mesure est suivie par celles sur la «remise partielle de la dette fiscale constatée au 31 décembre 2019 » (22,5%), et sur le « report du paiement des impôts et taxes au 15 juillet 2020 » (20,0%).

Suivant la sous-branche d'activités, quelques disparités ont été observées. En effet, aucune entreprise des industries du bois et électroniques n'a signalé être éligible à ces mesures. En revanche, la totalité des entreprises évoluant dans les industries de cuir ont déclaré être éligibles à toutes les mesures sauf celles sur la « suspension du délai de paiement de la TVA de 12 à 24 mois », sur le « paiement des dettes de l'Etat vis-à-vis des fournisseurs » et sur les « fonds de soutien aux secteurs les plus touchés ». La totalité des industries textiles et d'habillement a notifié être éligible aux mesures sur la « remise et suspension d'impôts pour les entreprises qui gardent leurs employés ou qui payent 70% du salaire des employés mis en chômage technique », sur la « couverture partielle des pertes de recettes », sur les « fonds de soutien aux secteurs les plus touchés » et sur la « mise en place d'un mécanisme de financement avec le secteur bancaire pour des crédits d'investissement ou de trésorerie à un taux préférentiel ». Les industries environnementales ont déclaré n'être éligibles qu'au « report d'échéances sur les prêts pour 3 mois renouvelable une fois sans charges d'intérêt ni frais ou pénalités de retard ».

Graphique 13: Mesures générales



IV.2. Mesures spécifiques

Selon les chefs d'entreprise (37,5%), le « soutien au besoin en fonds de roulement et de trésorerie » est la mesure spécifique qui prendrait mieux en charge les difficultés liées à la crise sanitaire. Elle est suivie par le « soutien au paiement des dettes fournisseurs » (27,5%), l'« aide aux paiements des loyers et des factures des deux bimestres à venir » (25,0%), le « soutien aux activités de mise à niveau » (25,0%). Toutefois, il est important de souligner que 33,8% des chefs d'entreprise ont déclaré qu'aucune de ces mesures spécifiques n'est efficace pour mieux prendre en charge les difficultés provoquées par la Covid-19.

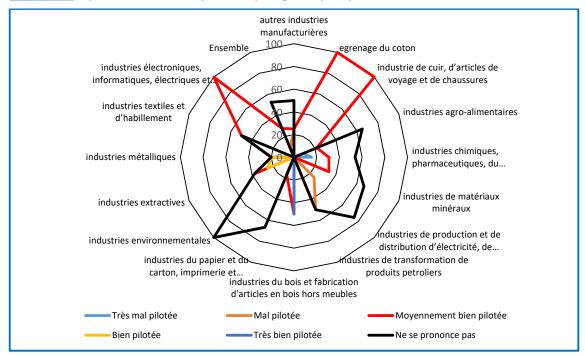
Suivant le type d'activités, le « soutien aux activités de mise en niveau », le « Soutien au paiement des dettes fournisseurs », l' « aide aux paiements des loyers et des factures des deux bimestres à venir », l'« augmentation de la ligne de découvert », le « soutien en fond

de roulement et de trésorerie » et les « fonds de soutien aux pertes de recettes d'exportation » sont les mesures citées par la totalité des chefs d'entreprise des industries de cuir, d'articles de voyage et de chaussures. Pour les industries de transformation de produits pétroliers, la totalité des chefs d'entreprise optent pour le « soutien en fond de roulement et de trésorerie » et les « dons de soutien aux pertes de recettes d'exportation ». S'agissant des industries textiles et d'habillement la totalité des chefs d'entreprise préfèrent l' «aide aux paiements des loyers et des factures des deux bimestres à venir », l'« augmentation de la ligne de découvert », le « soutien en fond de roulement et de trésorerie » et les « Fonds de soutien aux pertes de recettes d'exportation ».

Graphique 14: Mesures spécifiques autres industries manufacturières 100,0 Ensemble egrenage du coton 90.0 industries électroniques. 80,0 industrie de cuir, d'articles de informatiques, électriques et de 70,0 voyage et de chaussures machines 60,0 50,0 industries textiles et d'habillement industries agro-alimentaires industries chimiques, industries métalliques pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique industries extractives industries de matériaux minéraux industries de production et de industries environnementales distribution d'électricité, de gaz et industries du papier et du cartos ndustries de transformation de imprimerie et reproduction produits petroliers d'enregistrement industries du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles Aucune mesure Remboursement de tout ou une partie des matières premières détruites Soutien aux activités de mise à niveau Financement opérations de maintenance alternative Soutien en approvisionnement pièces détachées disponibles Aide aux paiements des loyers et des factures des deux bimestres à venir Soutien au paiement dettes fournisseurs Augmentation ligne de découvert Soutien au besoin en fond de roulement et de trésorerie Fonds de soutien aux pertes de recettes d'exportation

IV.3. Appréciation du pilotage de la politique industrielle

L'Enquête Covid-19 Industrie révèle que la majorité des chefs d'entreprise (52,5%) ne s'est pas prononcée sur le pilotage de la politique industrielle au Sénégal. Cependant, 27,3% des chefs d'entreprise pensent que la politique industrielle du Sénégal est moyennement bien pilotée. Au même moment, ils sont 15,1% à estimer qu'elle n'est pas bien pilotée contre 5,1% à soutenir le contraire.



Graphique 15: Opinion des chefs d'entreprise sur le pilotage de la politique industrielle

Partie V: Autres renseignements sur les entreprises

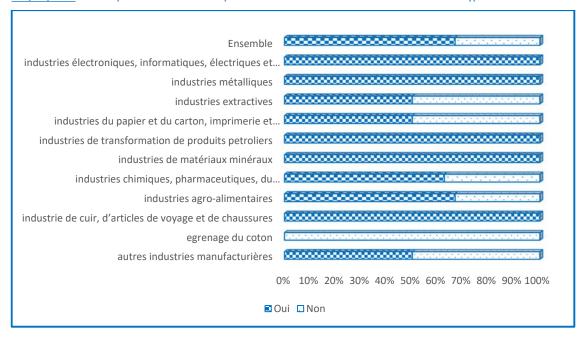


Cette partie aborde les connaissances des entreprises sur les mécanismes préférentiels communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA, et leur souscription à ces derniers. Les créances et les prêts des entreprises sont également traités.

V.1. Mécanismes préférentiels

L'enquête a permis de constater que seuls 33,7% des entreprises industrielles connaissent les mécanismes préférentiels communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA. Selon la sous-branche d'activités, tous les dirigeants des industries de cuir, d'égrenage de coton et électroniques sont au courant de ces mécanismes. En revanche, aucun chef d'entreprise des textiles et d'habillement, environnementales, du bois et de production d'électricité et d'eau n'a déclaré les connaitre.

Parmi les entreprises industrielles qui ont déclaré connaître les mécanismes préférentiels de l'UEMOA et de la CEDEAO, plus de la moitié d'entre elles y est agrée. Par ailleurs, suivant le type d'industrie, la même tendance est observée. En effet, à l'exception des industries d'égrenage de coton, plus de la moitié des entreprises ayant connaîssance des mécanismes préférentiels y a souscrit.



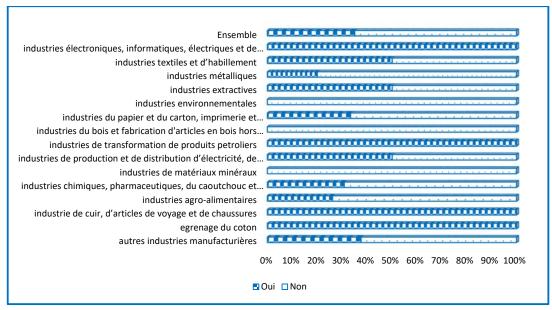
Graphique 16 : Souscription aux mécanismes préférentiels de l'UEMOA et de la CEDEAO selon le type d'activités

Source : ANSD/ECI

V.2. Créances et prêts

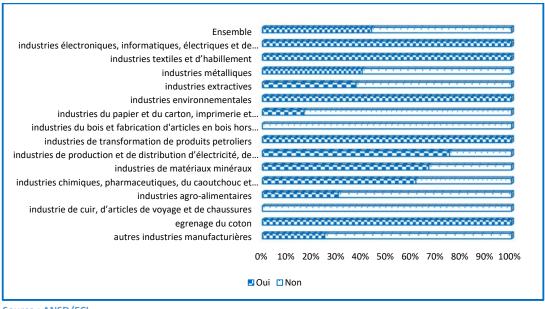
Sur l'ensemble, 35,0% des entreprises enquêtées ont affirmé avoir de créances vis-à-vis de l'Etat. Selon le type, hormis les industries du bois, des matériaux minéraux et environnementaux, toutes les autres ont affirmé avoir de créances vis-à-vis de l'Etat.

Graphique 17 : Créances vis-à-vis de l'Etat selon le type d'activités



Au titre des prêts, 44% des entreprises industrielles ont déclaré avoir contracté des prêts auprès des structures bancaires. Selon le type, hormis les industries du bois et de cuir, tous les autres types d'industries ont eu recours à des prêts bancaires. La durée moyenne de l'échéance des prêts dans l'industrie est évaluée à 36 mois.

Graphique 18: Contraction des prêts bancaires des entreprises industrielles



Conclusion et recommandations

La présente étude avait pour objectif de déterminer l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les entreprises industrielles, afin de mieux orienter les actions à mener pour revigorer le tissu industriel du Sénégal. Au terme de celle-ci, les sous-branches d'activités affectées par la crise sanitaire ont été identifiées. En outre, la nature de l'impact de la pandémie selon qu'elle soit positive ou négative ainsi que le degré d'affectation ont été déterminés.

L'enquête a également permis de connaître la nature et le niveau de l'effet de la Covid-19 sur l'approvisionnement en matières premières et biens d'équipements, sur la production, sur le chiffre d'affaires, sur les parts de marchés, sur l'emploi et sur l'investissement. Elle a aussi servi à recueillir l'opinion des chefs d'entreprise sur les mesures du programme de résilience dans le secteur et à édifier sur les connaissances des entreprises relatives aux mécanismes préférentiels communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA.

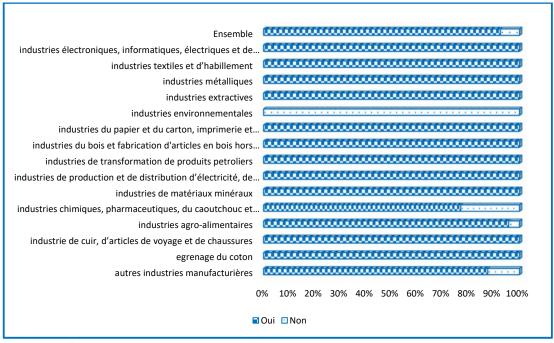
Par ailleurs, l'étude a décliné l'état des stocks de matières premières et de produits finis ainsi que le niveau et la nature des investissements prévus en 2020. De même, elle a révélé les difficultés et les conséquences de la crise sanitaire.

Etant donné l'impact négatif et significatif de la crise sanitaire sur l'activité des entreprises industrielles, il serait alors opportun d'intensifier les mesures d'accompagnements des entreprises industrielles et de les étendre à tous les sous-secteurs d'activités. En outre, les mécanismes préférentiels communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA devront être davantage vulgarisés en raison de leur méconnaissance par la majorité des entreprises. Par ailleurs, les entreprises manufacturières devront être incitées à orienter leur production vers le marché extérieur. Au regard de l'appréciation des chefs d'entreprise, le pilotage de la politique industrielle devrait être amélioré.

Annexes

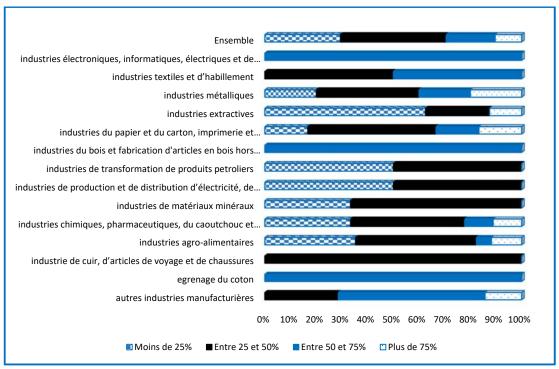
1. Effet de la pandémie sur l'activité des entreprises industrielles

Annexe 1: Impact de la Covid-19 sur l'activité selon le type d'activités



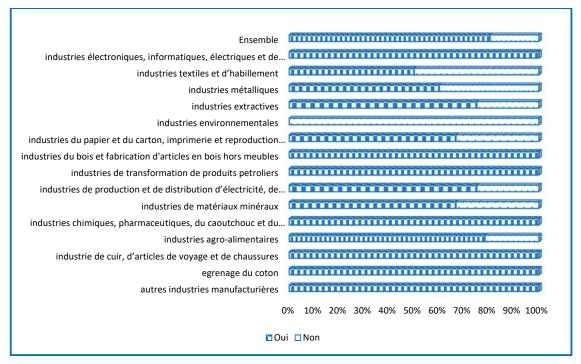
Source: ANSD/ECI

Annexe 2 : Degré de l'impact négatif de la Covid-19 sur l'activité industrielle



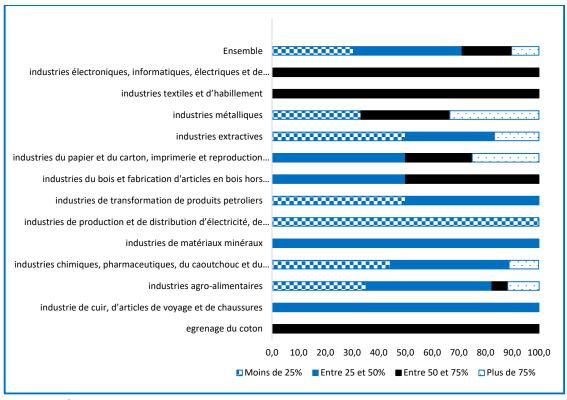
2. Effet de la Covid-19 sur l'approvisionnement en matières premières et biens d'équipements

Annexe 3: Impact de la Covid-19 sur l'approvisionnement en matières premières et biens d'équipements



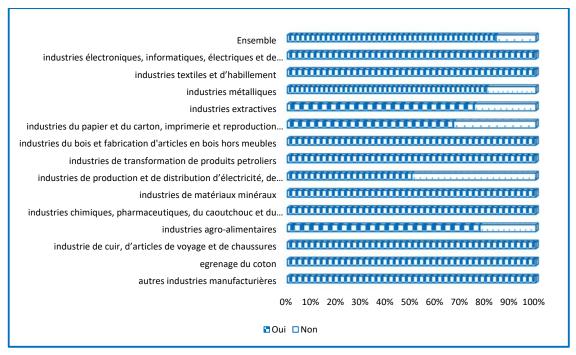
Source: ANSD/ECI

<u>Annexe 4:</u> Degré de l'impact négatif de la Covid-19 sur l'approvisionnement en matières premières et biens d'équipement



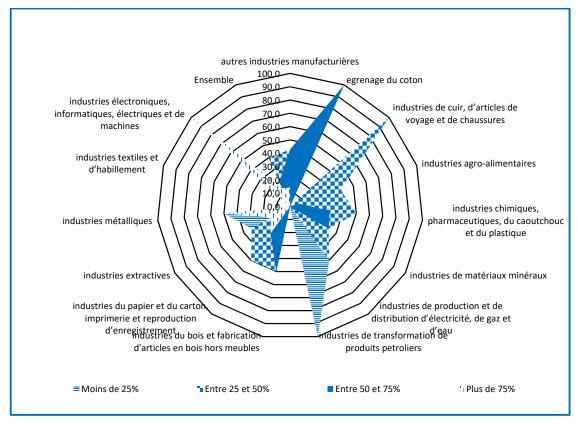
3. Effet de la pandémie sur la production

Annexe 5: Effet de la Covid-19 sur la production



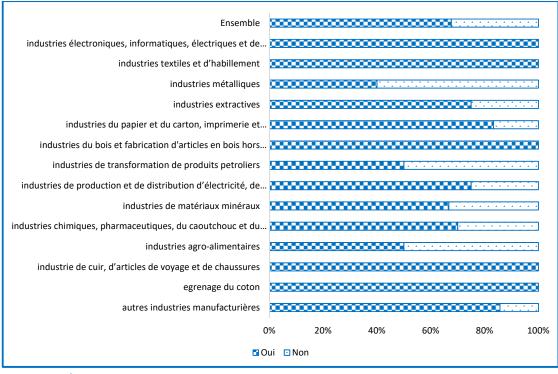
Source: ANSD/ECI

Annexe 6: Degré de l'impact négatif de la Covid-19 sur la production industrielle



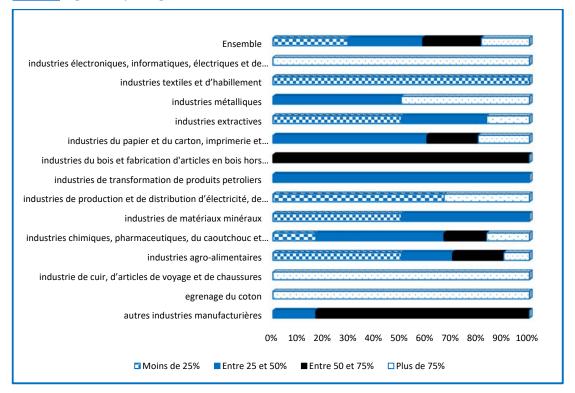
4. Effet de la Covid-19 sur les investissements

Annexe 7: Impact Covid-19 sur les investissements dans Industrie



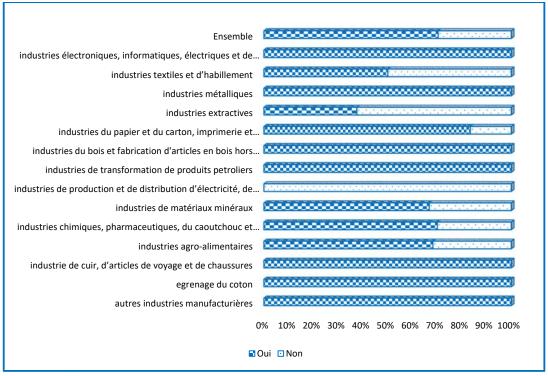
Source: ANSD/ECI

Annexe 8: Degré de l'impact négatif de la Covid-19 sur les investissements de l'industrie



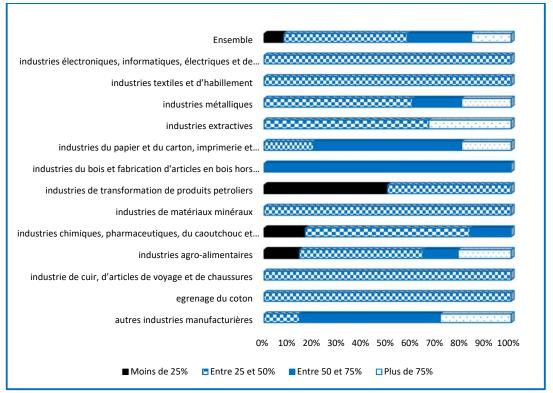
5. Effet de la Covid-19 sur les parts de marché

Annexe 9: Impact de la Covid-19 sur les parts de marche



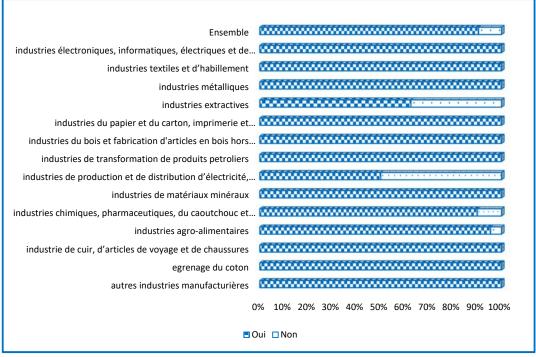
Source: ANSD/ECI

Annexe 10: degré impact négatif de la Covid-19 sur les parts de marché



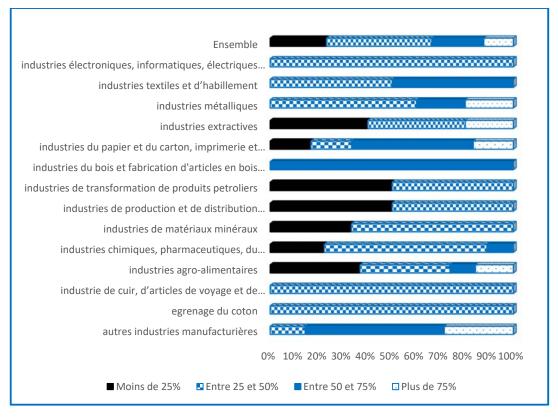
6. Effet de la Covid-19 sur le chiffre d'affaires

Annexe 11: Impact de la Covid-19 sur le chiffre d'affaires



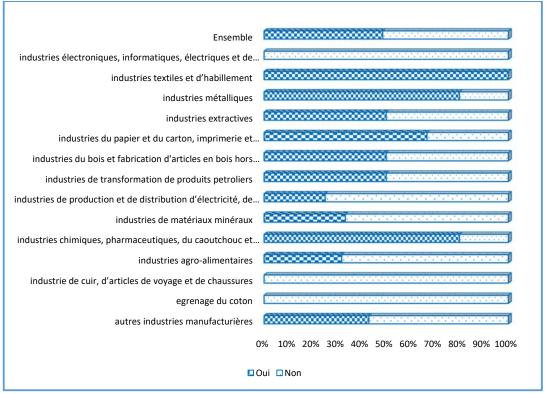
Source: ANSD/ECI

Annexe 12: Degré de l'impact négatif de la Covid-19 sur le chiffre d'affaires



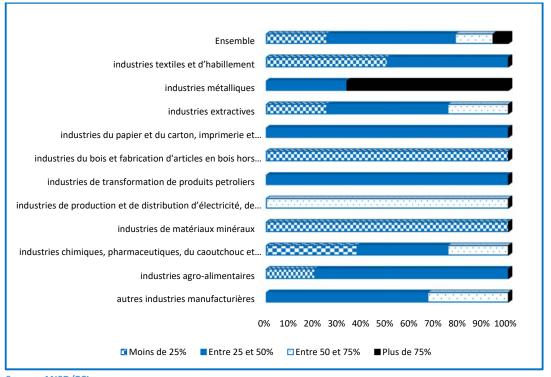
7. Effet de la Covid-19 sur l'emploi

Annexe 13: Impact de la Covid-19 sur l'emploi permanent

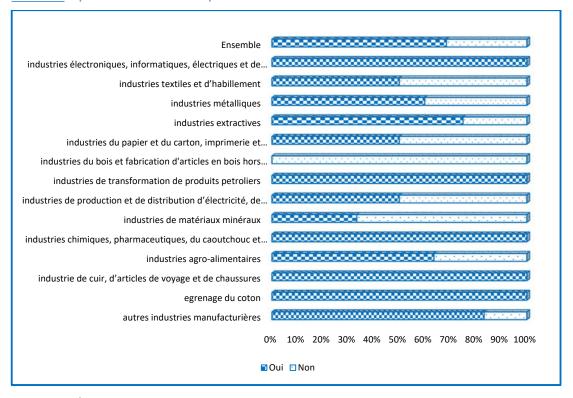


Source: ANSD/ECI

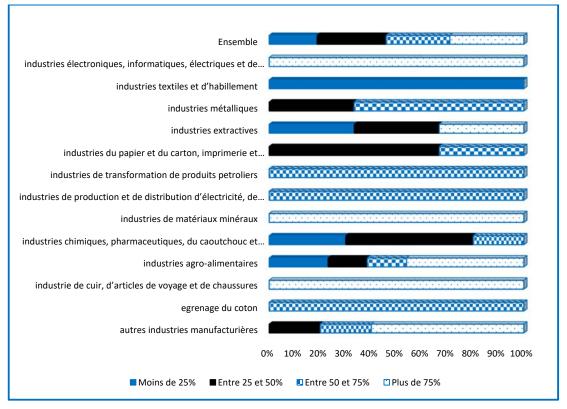
<u>Annexe 14</u> : Degré de l'impact négatif de la Covi-19 sur les emplois permanents



Annexe 15: Impact de la Covid-19 sur l'emploi saisonnier

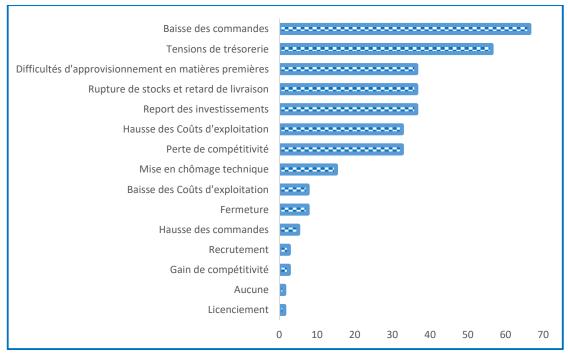


Annexe 16: Degré de l'impact négatif de la Covid-19 sur l'emploi saisonnier



8. Conséquence de la Covid-19 sur l'activité industrielle

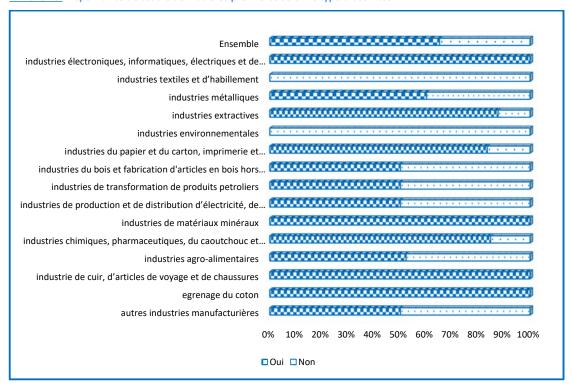
Annexe 17 : Conséquences de la Covid-19 sur l'activité industrielle



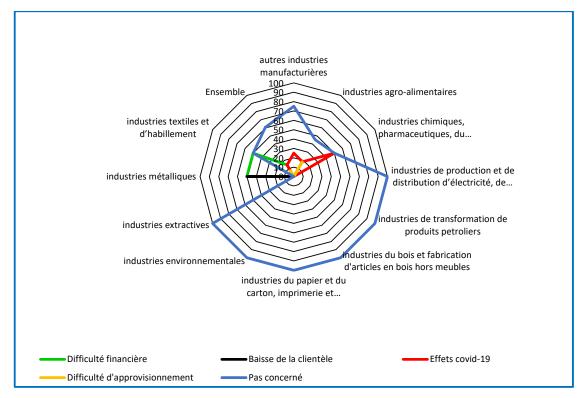
Source: ANSD/ECI

9. Etat des stocks de matières premières, de produits finis et des investissements

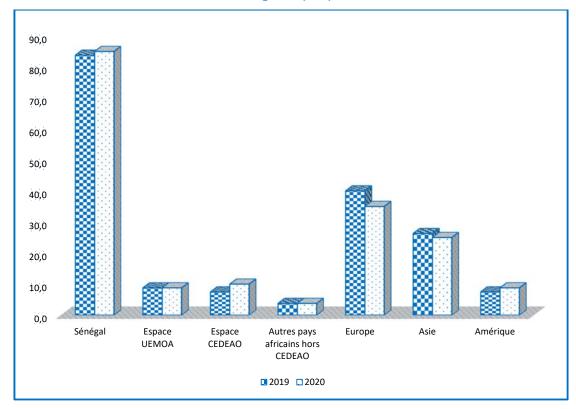
Annexe 18: Disponibilité de stocks de matières premières selon le type d'activités



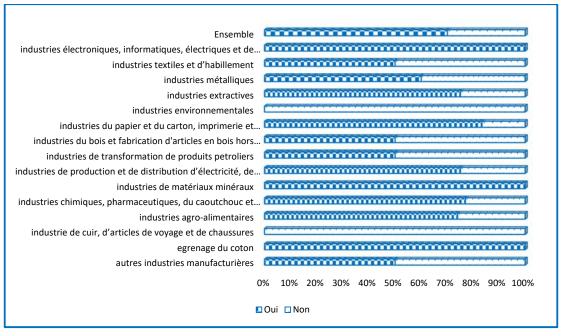
Annexe 19: Raison de non disponibilité de stocks de matières premières selon le type d'activités



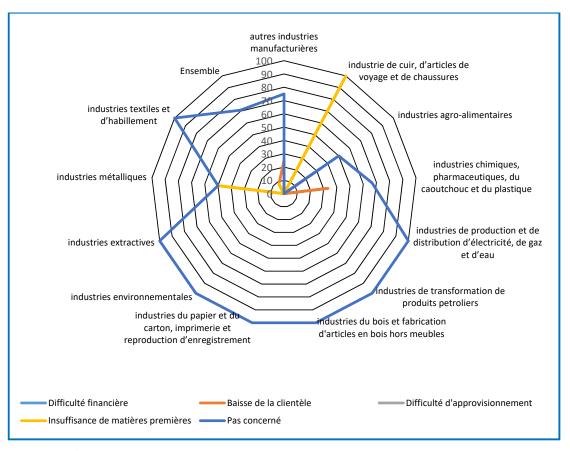
Annexe 20:Fournisseurs 2019-2020 des industries sénégalaises (en %)



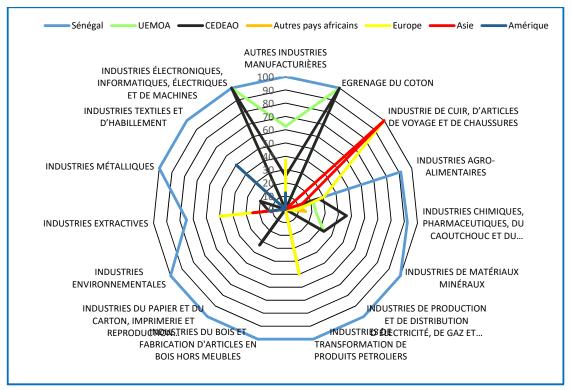
Annexe 21: Disponibilité de stocks de produits finis



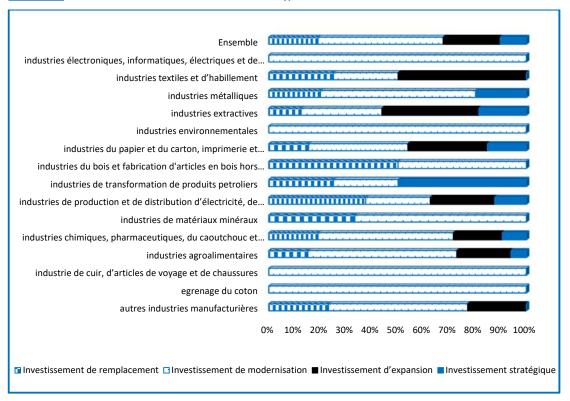
Annexe 22: Raisons de non disponibilité de stocks de produits finis



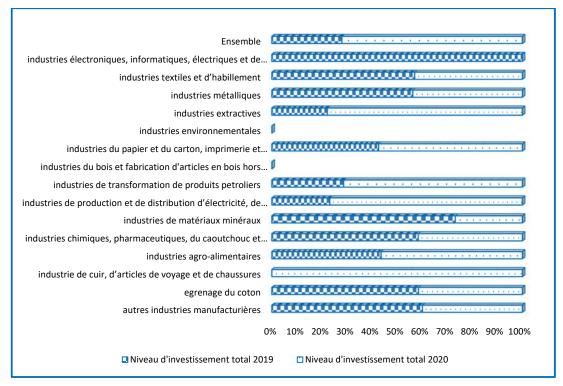
Annexe 23: Principaux client en 2020 par type d'industrie



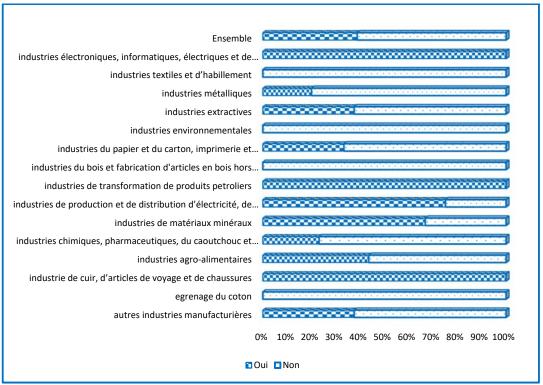
Annexe 24 : Nature des investissements en cours selon le type d'activités



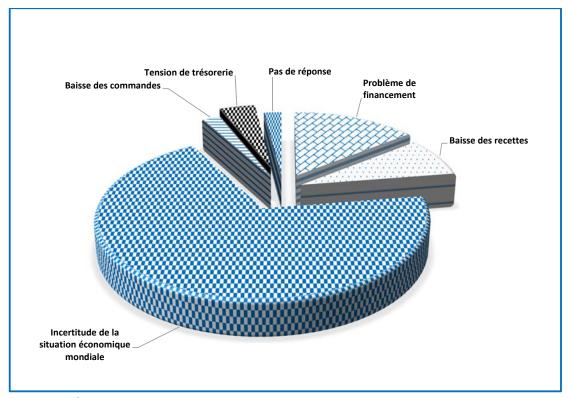
Annexe 25: Niveau des investissements en 2019 et 2020 selon le type d'activités



Annexe 26: Possibilité de réalisation des investissements de 2020 dans l'industrie



Annexe 27: Raison de non réalisation des investissements de 2020 dans l'industrie



Annexe 28: Montant des créances des entreprises vis-à-vis de l'Etat

	Montant moyen des créances	Montant total des créances
Autres industries manufacturières	1 996 986 564	5 990 959 691
Egrenage du coton	6 561 000 000	6 561 000 000
Industrie de cuir, d'articles de voyage et de chaussures	80 229 558	80 229 558
Industries agro-alimentaires	3 367 711 808	20 206 270 848
Industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique	1 496 108 779	5 984 435 116
Industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 328 880 640	8 657 761 280
Industries de transformation de produits pétroliers	34 550 000 000	69 100 000 000
Industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement	1 256 000 000	2 512 000 000
Industries extractives	428 998 988	1 715 995 953
Industries métalliques	100 000 000	100 000 000
Industries textiles et d'habillement	100 000 000	100 000 000
Industries électroniques, informatiques, électriques et de machines	200 000 000	200 000 000
Ensemble industrie	4 328 880 445	121 208 652 446